

LES FICHES CLARTE

DES REPONSES CONCRETES A VOS QUESTIONS

Tarification Titres et Bourse

Clientèle réseau grand public

(Conditions appliquées au 1er janvier 2026)

Les prix affichés incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA dont le taux est de 20 % au jour de la publication.

Ce qu'il faut savoir . . .

Une facturation claire

Pour vous permettre de gérer au mieux vos opérations sur instruments financiers et de passer vos ordres de bourse dans les meilleures conditions possibles, le Crédit Mutuel vous informe du coût des produits et services qui vous sont proposés.

La tarification présentée s'applique aux comptes-titres ordinaires et aux Plan d'Épargne en Actions (PEA)/Plan d'Épargne en Actions destinés au financement des Petites et Moyennes Entreprises (PEA-PME).

Afin de faciliter votre lecture, nous vous présentons des exemples chiffrés en dernières pages.

Frais liés au service fourni

■ Frais liés à la détention d'un PEA/PEA-PME ou d'un compte-titres (Droits de Garde et Frais de tenue de compte)

Droits de garde : il s'agit de frais appliqués pour rémunérer le service de conservation des titres.

Frais de tenue de compte : il s'agit de frais prélevés au titre du service de gestion administrative du compte-titres ou du PEA / PEA-PME.

Droits de garde	Inclus dans les frais de Convention de compte - titres et services
Frais de tenue de compte	Inclus dans les frais de Convention de compte - titres et services

■ Frais relatifs à l'ouverture ou la clôture d'un compte-titres ordinaire ou d'un PEA/PEA-PME

Il s'agit des frais facturés lors de l'ouverture ou de la clôture du compte

Frais d'ouverture ou de clôture	Gratuit
---------------------------------	---------

■ Frais de Convention de compte-titres et de services

La Convention de compte-titres et de services vous donne accès aux fonctionnalités, services et informations liées aux titres et marchés financiers grâce à un accompagnement omni-canal :

- Un conseiller dédié en Caisse.
- Le site de banque à distance accessible par le web et par l'application mobile¹.
- L'assistance de plateformes dédiées et accessibles du centre de métiers titres expert.

La banque à distance (web et application mobile), via un accès sécurisé, permet :

- Un accès aux pages dédiées à vos portefeuilles (valorisation, passage d'ordres, fiscalité, réponse aux opérations sur titres, participation à certaines introductions) ainsi qu'aux informations marchés (indices, palmarès, dépêches...).
- Un accès à des informations sur les marchés financiers via les dépêches, les fiches valeurs, un calendrier des opérations sur titres - OST, l'accès au « screener »² permettant de filtrer les sociétés cotées en fonction de critères choisis.
- Un accès aux cotations en temps réel pour les valeurs sur Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam).
- La mise en place gratuite d'alertes sur les cours (notifications, mails ou SMS) pour gérer votre portefeuille en toute autonomie.
- La création d'une liste de valeurs préférées pour faciliter le suivi de vos valeurs.
- Le vote en ligne à certaines assemblées générales de société cotées.
- Un accès à une sélection d'organismes de placement collectif - OPC internes et externes au Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
- Un parcours digital spécifique pour l'achat et la vente de valeurs non cotées.

Dans le cadre du rendez-vous annuel avec votre conseiller dédié, vous pouvez bénéficier d'un conseil personnalisé sur des produits ou des allocations sélectionnés en fonction de votre profil investisseur.

Les frais de Convention de compte-titres et de services sont perçus tous les semestres selon la composition du compte-titres, du PEA ou du PEA-PME et sont calculés sur les seuls encours de titres détenus en fin de semestre précédent (30/06 ou 31/12). Ces frais ne sont pas déductibles du montant imposable de vos revenus mobiliers.

Frais de Convention de compte-titres et de services	
Clients	Frais semestriels
	<i>Commission proportionnelle à l'encours du portefeuille (Hors encours des parts sociales)</i>
<i>Personne physique</i>	<i>0,125% (minimum de perception de 6 € - Maximum de perception de 75€)</i>
<i>Personne morale</i>	<i>0,0625% (Minimum de perception de 25 € - Maximum de perception 75€)</i>
<i>Mono-détenteur de parts sociales de votre Caisse de Crédit Mutuel</i>	<i>Gratuits</i>

¹ Dans le cadre de votre service de banque en ligne et sous réserve du téléchargement de l'application gratuite Crédit Mutuel.

² Outil de sélection de valeur permettant de filtrer les sociétés cotées en fonction de critères choisis.

■ Frais relatifs aux transactions

➤ Titres négociables et produits de bourse (actions, obligations, bons, droits, warrants, turbo...)

	Gestion libre	Gestion Conseillée ³	Gestion Sous Mandat ⁴
Frais de transaction sur PEA et compte-titres ordinaire			
<u>Ordres passés au guichet (Euronext⁵ et hors Euronext⁶)</u> <i>Commission proportionnelle au montant de la transaction avec une perception minimum de 30€ sur compte-titres ordinaire hors Euronext</i>	0,80%	0,50%	0,50% (Ordres passés par gérant)
<u>Ordres passés via la banque à distance</u> Ordres Bourse Euronext - Commission proportionnelle au montant de la transaction (actions, obligations, bons, droits) Fidélité bourse À partir du 11ème ordre exécuté supérieur à 2 000 € sur 12 mois glissants 0,35% - À partir du 21ème ordre exécuté supérieur à 2 000 € sur 12 mois glissants 0,25% <i>Vous bénéficiez d'une réduction de 50 % sur les frais de Bourse Euronext appliquée au 2^{ème} ordre passé sur une même valeur suite à un achat-vente dans la journée et portant sur une même quantité de titres</i>	0,50%	0,50%	Non concerné
Ordres Bourse hors Euronext <i>Commission proportionnelle au montant de la transaction (actions, obligations, bons, droits) avec une perception minimum de 30€ sur compte-titres ordinaire</i>	0,50%	0,50%	
Dates de valeur Euronext applicable à l'ordre de bourse - Achat, vente et vendu/acheté de titres au comptant		J	
Dates de valeur applicable à l'ordre de bourse hors Euronext - Achat/vente de titres au comptant		J + 2 à J + 5 (en fonction du pays de négociation)	

³La Gestion Conseillée consiste à bénéficier de conseils en investissement d'un professionnel dédié, en matière d'allocation d'actifs, de sélection de fonds, d'achat-vente de titres vifs.

⁴La Gestion sous Mandat consiste à confier à un professionnel des marchés financiers le soin de gérer à votre place votre portefeuille-titres.

⁵Euronext inclut les places de cotation de (Paris, Bruxelles et Amsterdam).

⁶Hors Euronext inclut les places de cotation suivantes : Allemagne, Angleterre, Autriche, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, États-Unis.

➤ **Obligations et titres de créances négociables – réservé à la Gestion Conseillée / Gestion sous Mandat**

Durée : inférieure à 2 ans	0,05% du montant net
Durée : entre 2 et 5 ans	0,10% du montant net
Durée : entre 5 et 10 ans	0,30% du montant net
Durée : supérieure à 10 ans	0,50% du montant net

➤ **OPC – Organisme de Placement Collectif**

	OPC Groupe et externes	
	Gestion libre	Gestion Conseillée / Gestion Sous Mandat/ Gestion pilotée ⁷
Frais d'entrée et de sortie	Gratuit Hors frais acquis à l'OPC indiqués dans le document d'informations clés	
Frais de transaction à l'achat uniquement <i>Commission proportionnelle au montant de la transaction</i>		
OPC monétaires	Gratuit	Gratuit
OPC obligataires	0,25%	Gratuit
OPC autres	0,50%	Gratuit
Service d'Investissements automatiques sur OPC	0,25%	Non concerné

⁷La Gestion Pilotée Titres est un service qui consiste à déléguer la gestion de votre portefeuille-titres, investi exclusivement en OPC.

➤ **Parts sociales B de votre caisse de Crédit Mutuel**

Aucun frais n'est prélevé en cas de transaction (souscription ou remboursement de parts sociales).

➤ **EMTN – Euro Medium Term Note**

	EMTN Groupe	EMTN externes (hors Groupe)
Droits d'entrée	Non concerné	Se référer au Document d'Information Clé et à la brochure commerciale de l'EMTN
Frais de transaction (pour toute prise d'ordre)	Gratuit	Idem frais opération de bourse classique (voir tableau des titres négociables et produits de bourse)
Frais de sortie anticipée	Se référer au Document d'Information Clé et à la brochure commerciale de l'EMTN	

➤ OST – Opérations sur Titres

Inclus dans les frais de convention de compte et services

Quelques exemples d'opérations dont le traitement est inclus dans les frais de convention de compte titres et de services :

- Coupons
- Paiement de dividendes en actions (PDA)
- Versement de coupons sur valeurs étrangères
- Offre publique d'Achat (OPA – hors frais de bourse si nécessaire) / Offre publique d'échange (OPE)
- Augmentations de capital
- Attribution gratuite
- Échange / fusion / Division
- Souscription publique
- Remboursement d'obligations en actions
- Liquidation
- Introduction en bourse
- Emprunt
- Mise au nominatif
- Restitution d'impôts sur dividende de source étrangère
- Exercice de bons

■ Frais de change

Les ordres transmis sur des places étrangères et en devises, seront soumis à une commission de change en vigueur au moment de l'opération (en cas de règlement espèces en euros) et des frais supplémentaires propres à chaque marché peuvent s'ajouter aux frais de transaction ainsi qu'aux impôts et taxes éventuels. Les frais vous seront communiqués dans le devis de frais avant le passage d'ordre.

■ Autres opérations liées à l'Épargne Financière

Frais sur opérations	
<i>Transfert sortant d'un PEA/ PEA PME/ comptes-titres hors Crédit Mutuel ou CIC</i>	
– Frais par ligne de titres cotés transférés	15€
– Frais par ligne de titres non cotés transférés	50€
– Avec un maximum de perception par PEA/ PEA PME/ compte-titres	150€
Frais de recherches titres ou frais de réédition d'imprimé fiscal unique	30€
Intégration ou cession de titres ou valeurs non cotés en PEA/ PEA PME/ compte-titres, par ligne	1,20% de la valeur de la ligne avec un maximum de perception de 75€
Frais de commission sur les opérations « or »	
Certains frais complémentaires peuvent être facturés :	<i>Courtage : 0,70% du montant de l'opération – avec un minimum de perception de 15€</i> <i>Commission de service : 1,78% du montant de l'opération – avec un minimum de perception de 17€</i> <i>Retours/retraits et transferts de matières détenues auprès des sociétés de transport de fonds - avec un minimum de perception de 72€</i> <i>Conditionnements spécifiques pour les pièces - avec un minimum de perception de 9 €</i> <i>Production de nouveaux certificats sur lingots et lingotins (80€)</i>
Taxe sur les transactions financières (TTF) ⁸	
À noter : cette taxe vise certaines transactions financières. Elle a été mise en place par les pouvoirs publics. La Banque collecte cette taxe, elle n'est pas bénéficiaire de celle-ci. .	0,40% du montant de la transaction

⁸Cette taxe s'applique sur les achats d'actions au comptant des sociétés Françaises présentant une capitalisation boursière supérieure à 1 milliard d'euros.

Frais indirects (gestionnaire/émetteur) liés aux produits financiers

Certaines valeurs génèrent des frais spécifiques liés à l'instrument financier (frais de gestion, frais d'entrée/sortie, coûts liés à la transaction, commission de surperformance, etc.)

	Parts sociales	Titres négociables en bourse (actions, obligations, bons, droits)	Produits de bourse (warrants, turbo...)	OPC	EMTN structurés Groupe
<i>Frais de gestion (frais récurrents)</i>	<i>Non Concerné</i>	<i>Non concerné</i>	<i>Non concerné</i>	<i>Ces frais annuels sont inclus dans le calcul de la valeur liquidative du fonds et sont déduits de la performance affichée. Ils rémunèrent la Société de Gestion.</i>	<i>En fonction du sous-jacent, des frais de gestion peuvent s'appliquer</i>
<i>Autres frais spécifiques</i>	<i>Non concerné</i>	<i>Non concerné</i>	<i>Frais unique – Droit d'entrée/sortie⁹</i>	<i>L'ensemble des frais sont consultables sur le document d'informations clés disponible sur le site internet creditmutuel.fr (OPC Groupes)</i>	<i>EMTN Groupe : frais uniques à l'émission¹⁰</i>

⁹Ces frais sont inclus dans le cours d'achat ou de vente.

¹⁰Ces frais sont déjà intégrés dans le prix au moment de la souscription. Ils comprennent, entre autres, les frais de structuration, de distribution, juridiques, ainsi que ceux liés à la couverture et ceux inhérents à l'utilisation d'indices.

Les rétrocessions

Lorsqu'un OPC ou un titre de créance (EMTN par exemple) est couvert par un accord de commercialisation, la Banque peut percevoir des rétrocessions de commissions de la part de la société de gestion ou de l'émetteur de l'instrument financier sans charge supplémentaire directe pour le souscripteur. Le montant des rétrocessions versées diffère selon le placement. Les frais seront communiqués avant la transaction dans le devis de frais et indiqués sur le relevé de frais annuel.

Illustration des frais appliqués sur des exemples de portefeuilles titres sur la base d'une durée de détention de 1 an

■ 1ère hypothèse :

- **Faible activité sur les marchés financiers : détention uniquement de parts sociales B, pour un montant de 10 000€**

Frais liés aux services	
Frais unique ou frais d'entrée des parts sociales B	Non concerné
Frais de Convention de compte-titres et de service	Gratuit
Coût de la transaction	Gratuit

Frais indirects liés aux produits	
	PARTS SOCIALES B
	€
Frais liés au produit	Non concerné
Rétrocession	Non concerné

Récapitulatif des frais sur 1 an		
	€	% (sur 10 000€)
Frais liés au service fourni	Gratuit	<i>Non concerné</i>
Frais indirects liés aux produits	Non concerné	<i>Non concerné</i>
TOTAL des frais	0,00€	<i>Non concerné</i>
Dont rétrocession	Non concerné	<i>Non concerné</i>

➤ **Faible activité sur les marchés financiers : détention de parts sociales B et OPC**

Client personne physique du guichet Grand Public investissant sur les conseils de son conseiller 10 000 € sur un compte-titres composé de :

- 5 000€ de parts sociales B
- 5 000€, par exemple sur les OPC Actions CM-AM EUROPE VALUE (FR0000991770) (soit 4 975,12€ investis).

Sur ce compte-titres, l'ordre de souscription sur les OPC a été exécuté dans l'année. Pour les parts sociales B, aucun frais n'est appliqué.

Frais liés aux services	
Frais de transaction sur OPC ¹¹	24,88€ (0,5% des montants investis sur l'OPC) $4\,975,12\text{€} \times 0,5\% = 24,88\text{€}$
Frais de Convention de compte-titres et de services ¹²	12,44€ $4\,975,12\text{€} \times 0,25\% = 12,44\text{€}$
TOTAL des frais liés aux services	37,32€ $24,88\text{€} \times 12,44\text{€} = 37,32\text{€}$

¹¹ Le pourcentage appliqué peut être différent selon l'OPC

¹² Frais proportionnels à l'encours par compte titres, hors compte espèces.

Frais indirects liés aux produits	
	€
Frais liés à l'instrument financier	
OPC Groupe	92,53€
(Ces frais sont compris dans la valeur liquidative du fonds	$4\,975,12\text{€} \times 1,86\% = 92,53\text{€}$
% appliqué sur le montant net investi)	
Dont Rétrocession	$4\,975,12\text{€} \times 0,83\% = 41,29\text{€}$

Récapitulatif des frais sur 1 an		
	€	% (sur 10 000€)
Total des frais liés au service fourni	37,32	0,37
Total des frais indirects liés aux produits	92,53	0,93
<i>Dont rétrocession</i>	<i>41,29</i>	<i>0,41</i>
TOTAL des frais	129,85	1,30

■ 2ème hypothèse : activité moyenne sur les marchés financiers

Client Personne Physique du guichet Grand Public investissant 20 000€ sur un compte-titres de composé de :

- 10 000€ d'OPC investis par exemple sur l'OPC CM-AM EUROPE GROWTH RC (FR0010037341) (soit 9 950,25€ investis).

- 10 000€ investis en actions (non soumis à Taxe sur les Transactions Financières - TTF)

Sur ce compte-titres, 1 ordre de souscription sur l'OPC et 2 ordres d'achat sur des actions Euronext de 5 000€ sont exécutés dans l'année depuis la banque à distance sur le site creditmutuel.fr en l'absence d'un conseil préalable délivré par son conseiller.

Frais liés aux services		
Frais de Convention de compte-titres et de service ¹³	49,88€ (19 950,25 x 0.25% = 49,88€)	
	OPC groupe	Actions
	€	€
Frais de transaction ¹⁴⁻¹⁵	49,75€ (9 950,25€ investis x 0,5% = 49,75€) Les frais sont inclus dans le montant de l'investissement.	50,00€ (10 000 x 0,50%) Les frais s'ajoutent au montant investi.
TOTAL des frais Liés aux services	149,63€ (49,88€+49,75€+50,00€)	

¹³ Frais proportionnels à l'encours par compte titres, hors compte espèces ¹⁴ Le pourcentage appliqué peut être différents selon l'OPC.

¹⁵ Pour l'ordre d'achat sur Euronext, le pourcentage appliqué est différent si l'ordre est passé depuis un guichet.

Frais indirects liés aux produits		
	OPC Groupe	Actions
	(Ces frais sont inclus et ils réduisent la valeur liquidative du fonds. % appliqué sur le montant net investi)	
	€	€
Frais liés à l'instrument financier	162,19€	Non concerné
Dont Rétrocessions	9 950,25 x 1,63% = 162,19€ 9 950,25 x 0,00% = 0,00€	

Récapitulatif des frais sur 1 an		
	€	% (sur 20 000€)
Total des frais liés au service fourni ¹⁶	149,63	0,75
Total des frais indirects liés aux produits	162,19	0,81
<i>Dont rétrocession</i>	0,00	0,00
TOTAL des frais	311,82	1,56

¹⁶ Le pourcentage appliqué est différent si l'ordre est passé depuis un guichet Crédit Mutuel.

■ 3ème hypothèse : activité soutenue sur les marchés financiers

Client Personne Physique du guichet Grand Public détenant un compte-titres de 50 000€ investis en actions sur 5 valeurs Euronext.

Sur ce compte-titres, 20 ordres de 2 500€ sont exécutés sur l'année sur les valeurs Euronext (non soumis à la taxe sur les transactions financières TTF) depuis la banque à distance sur le site internet creditmutuel.fr.

Frais lié aux services	
Frais unique ou frais d'entrée	Non concerné
Frais de Convention compte-titres et de services ¹⁷	125,00€ 50 000 X 0,25% = 125,00€
Frais de transaction ¹⁸	Total des opérations réalisées
10 premiers ordres	125,00€ (25 000€ x 0,50%)
10 suivants	87,50€ (25 000€ x 0,35%)
<i>Les frais s'ajoutent au montant investi</i>	212,50€ (125,00€ + 87,50€)

¹⁷ Frais proportionnels à l'encours et par compte-titres, hors compte espèces.

¹⁸ Le pourcentage appliqué est différent si l'ordre est passé depuis un guichet Crédit Mutuel.

Frais indirects liés aux produits		
	Actions	
	€	
Frais liés à l'instrument financier	Non concerné	
Récapitulatif des frais sur 1 an		
	€	% (sur 50 000€)
Total des frais liés au service fourni	337,50	0,68
Total des frais indirects liés aux produits	Néant	Néant
<i>Dont rétrocession</i>	<i>Non concerné</i>	<i>Non concerné</i>
TOTAL des frais	337,50	0,68

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller pour en savoir plus.

Nos conseillers sont à votre disposition pour répondre à vos questions relatives à la tarification, vous recevoir pour un bilan épargne, étudier des services adaptés à vos besoins comme par exemple des offres de gestion (Gestion Sous Mandat ou Gestion Pilotée Titres) et de conseil (Gestion Conseillée), avec une tarification spécifique.

Tarification applicable à l'ensemble des fédérations du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758.



DES RÉPONSES CONCRETES A VOS QUESTIONS

Conditions 01/2026

